



## BULLETIN OFFICIEL N° 06 DU DIMANCHE 11 NOVEMBRE 2018

### Bureau de ligue

*Séance du Mercredi  
08 Octobre 2018*

Membres Présents :

Messieurs :

ASMA Rachid : Président

LARAB Sadek	CHOUBANE Mohamed
STITI Ramdane	NAAK Mokrani
YAHIAOUI Nasreddine	SAAD Amar
ACHIR Slimane	KADRI Ali
HACHEROUF Abdenour	KARA Rachid

Absence : Docteur ATMANI Mohamed -

2018-2019

## • ORDRE DU JOUR

- **COURRIER**
- **TRAVAUX DES DIFFERENTES COMMISSIONS**
- **DIVERS**

*La séance est ouverte par Monsieur ASMA Rachid ; président de la ligue. Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, il passe la parole au Secrétaire Général qui donne lecture de l'ordre du jour, du courrier et des résultats des travaux des commissions.*

**I- COURRIER****➤ Courrier Arrivée :****● FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL**

- Demande de leur envoyer une situation financière mensuelle de la ligue. Noté transmis à la DAF.

**● DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**

- A/S de l'organisation de la 1<sup>ère</sup> édition du championnat Inter-Communes de football des collectivités locales, Nous demandons de contribuer à l'organisation de cette manifestation. Noté

**● LIGUE REGIONNALE DE FOOTBALL D'ALGER**

- A/S : de recouvrement amendes aux clubs CA Fréha et O. Taourirt Mokrane. Noté les clubs ont été informés.

**● DIRECTION TECHNIQUE REGIONNALE D'ARBITRAGE**

- Portant la liste des arbitres désignés pour les journées du 09 et 10/11/2018, remerciement.

**● CLUBS :**

- CSA / O Nath Yiraten : Rapport au sujet l'arbitrage rencontre "ONY-USTim". Noté et transmis CAW.
- CSA / O. Bouzeguene : A/S du non-deroulement de la rencontre "OB-OM" à Tirsatine. Noté et transmis COC.
- CSA / ASC Ouaguenoun : Demande de rectifier l'erreur sur la feuille de match (FCB-ASCO). Noté, le nécessaire a été fait.
- CSA / US Ikhlouiene : A/S de non-déplacement de l'équipe pour le match de coupe (jeune) contre IRBY. Regret
- CSA / O Tizi-Ghenif: A/S de non-déplacement de l'équipe à Fréha à cause des intempéries rencontre "CAF-OTG". Noté transmis à la COC.
- CSA / ASC Ouaguenoun : Demande de délocalisation des rencontres jeunes pour le Samedi.
- CSA / CRB Mekla : A/S de la programmation des rencontres (Senior) uniquement les journées des Vendredis.
- CSA / FC Ait-Zaim : A/S de l'arbitrage rencontre "FCA-ASAB" du 02/11/2018 à Ait-Bouadou. Noté transmis à la CAW.
- CSA / USK Ait-Aissa-Mimoun : Demande de changement de la programmation (senior – jeunes) pour les journées les samedis.
- CSA / RC Betrouna : Demande de report des rencontres jeunes catégories pour le samedi.
- CSA / US Tala Athmane : Rapport au sujet l'arbitrage rencontre "JSD-USTA" Senior du 27/10/2018. Noté et transmis CAW.
- CSA / ES Ath Ouaneche : Demande de la reprogrammation de la rencontre "ESA-USTir" du 03/11/2018 à Ait-Aissa-Mimoun suite à l'absence du medeci. Regret.
- CSA / JSC Ouacifs : Demande de passage de la commission d'homologation au stade de Ouacifs. Noté le nécessaire a été fait.
- CSA / OC Makouda : Demande de licence du joueur SEDKI Athmane suite à la perte.
- M. OUARFI Youcef (entraîneur CRBM) : lettre de demission. Noté
- CSA / CRB Mekla : Demande de résiliation de la licence de l'entraîneur Senior (OUARFI Youcef). Noté.
- CSA / DCB : Demande de désignation de toutes les catégories le même jour. Noté

● **ARBITRE :**

- M. MOKHTARI Toufik : A/S de non-deroulement de la rencontre "OB-OM" du 01/11/2018 à Tisatine. Noté et transmis COC.
- M. AIT-AMEUR Idriss : A/S de non-deroulement de la rencontre "OM-ESNI" à Makouda, le 03/11/2018. Noté.
- M. BOULMA Abdellah : A/S de non-deroulement de la rencontre U19 "HCA-JST" à Tirsatine. Noté.
- M. AMROUN Madjid : demande de désignation en jeunes catégories. Noté transmis à la CAW.
- M. AMIRAT Ahmed : demande d'arbitrer uniquement les Vendredis.
- M. FEGHLOUL M<sup>ed</sup> Amar: Demande de mise en disponibilité. Noté transmis à la CAW.
- M. KADI Aghiles: A/S de son absence au séminaire. Noté transmis à la CAW.
- M. BEDRANE Hocine : Demande de mise en disponibilité. Noté transmis à la CAW.
- M. FERHATI Aghiles : Rapport sur la rencontre "USMizrana-CSDOuaguenoun". Noté.
- M. RABIA Rabah : A/S de l'erreur sur la feuille de match "FCB-ASCO" U15, au lieu de mentionner l'absence de l'entraîneur FCB a signalé celui de l'équipe adverse. Noté transmis à la COC.
- M. SEBTI Samir : A/S du comportement de l'arbitre lors de la rencontre "RCB-ACY" du 02/11/2018. Transmis à la CAW.
- M. HAMID Mohamed : A/S du non-deroulement de la rencontre U15 "OB-OM" à Tirsatine. Noté transmis à la COC.
- M. AZEB Syfax : A/S du non-deroulement de la rencontre U19 "JSTT-OTM" à Fréha suite à l'absence du comité de vigilance. Noté transmis à la COC.
- M. AHMED ALI Meroune : Demande d'attestation d'arbitre. Noté
- M. HAMMOUDI Zahir : A/S non-deroulement de la rencontre U19 – U15 "HCA-JST" à Tirsatine. Noté.
- M. OUKRINE Hicham : A/S non-deroulement de la rencontre U17 "HCA-JST" à Tirsatine. Noté.
- M. AMICHI Nassim : informant la CAW de l'organisation de la LRFA du test physique de rattrapage le 01/11/2018 à (B-E-Kiffan).
- M. DJADANE Lounis : Rapport sur la rencontre "ONY-USTim" à L-N-Iraten. Noté transmis à la CD.
- M. SELIB Samir : Demande de mise en disponibilité. Transmis à la CAW.
- M. TERRAH Abdelhaq : Rapport complémentaire au sujet de la rencontre "RCI-ESAY" U15. Transmis à la CD.

● **DIVERS :**

- P/APC OUADHIAS : A/S : Autorisation à l'équipe JSCO de recevoir à OUADHIAS – match de coupe. Noté et transmis à la COC.
- M. ADLI Hanni : Demande de participation au stage arbitre. Noté transmis à la CAW.
- P/APC TIGZIRT : A/S de la prorogation de la compétition pour la journée du Samedi au stade de Tizirt. Noté transmis à la COC.

➤ **Courrier Départ :**  
Néant

**II- TRAVEAUX DES COMMISSIONS :**

- **Direction d'Administration et des Finances**
- **Direction Technique de Wilaya**
- **Commission de Discipline**
- **Commission d'Arbitrage**

Le Secrétaire général

Le Président de la ligue

**S. LARAB**

**R. ASMA**

2018-2019

## • DEPARTEMENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Etaient présents : MM.

STITI Ramdane ..... (DAF)  
 OUAGUENOUNI Lounes ..... (Membre)  
 TOUDEFT AMAR .....(Membre)

### Ordre du jour :

- I) Etude du courrier.
- II) Etat récapitulatif des Amendes.

Séance du **06/11/2018**. BO n° 06

### **I- ETUDE DU COURRIER :**

- Courrier Arrivé
  - Arbitres : les fiches de Remboursement des Frais.
- Courrier Départ :
  - Néant.

### **II- ETAT RECAPITULATIF DES AMENDES :**

N° NOT	CLUBS	CAT	RENCONTRE	STRUCTURE et N°AFFAIRE	B.O	DATE de NOTIFICATION	MONTANT	FIN D'ÉCHÉANCE
020	JS BOUKHALFA	S	JSB/FCO	CD	05	11/11/2018	1000.00	11/12/2018
021	FC OUADHIAS	S	JSB/FCO	CD	05	11/11/2018	1000.00	11/12/2018
022	RC BETROUNA	S	JSCO /RCB	CD	05	11/11/2018	1000.00	11/12/2018
023	ES ASSI YOUCEF	S	OTG/ESAY	CD	05	11/11/2018	5000.00	11/12/2018
024	ESN IRATHEN	S	ONY/ESNI	CD	05	11/11/2018	1000.00	11/12/2018
025	JSA YAHIA MOUSSA	S	RCI/JSAYM	CD	05	11/11/2018	5000.00	11/12/2018
026	US TIRMITINE	S	USTIR/JST	CD	05	11/11/2018	1000.00	11/12/2018
027	JS TADMAIT	S	USTIR/JST	CD	05	11/11/2018	1000.00	11/12/2018

### ➤ NOTE AUX CLUBS.

- ✓ Les Clubs suivants sont tenus de verser les sommes ci-dessus indiqués par virement au compte Bancaire(BNA) N° 0200035560 clé 69, après versement il y a lieu d'adresser à la Ligue le bordereau de versement Bancaire.

2018-2019

**• COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS****Etaient présents : MM.**

KLARI	SALEM
HASSANI	ALI
TERRAH	AHMED
AMHIS	MOURAD

**Ordre du jour :**

- I) Courrier
- II) Affaires
- III) Homologations des résultats
- IV) Programmation
- IV) Divers

Séance du **06/11/2018** B.O N° **06****I- ETUDE DU COURRIER :****➤ Courrier Arrivé :**

-Lettre du président du CSA / ES Ait Ouaneche nous demandant la programmation de la rencontre ES Ait Ouaneche-US Tirimtine du 03-11-2018. Noté

-Lettre du CSA/RC Betrouna nous demandant le report de leurs rencontres en jeunes catégories le 10-11-2018 .Noté

-Rapport de l'arbitre Ferhati Aghilas nous informant des raisons du non déroulement de la rencontre US Mizrana-CSDO prévue au stade de Mizrana. Noté

-Lettre du CSA/USK ait Aissa Mimoun nous demandant le changement de la programmation. Noté

-Rapport de l'arbitre BOULMA ABDELAH nous demandant des raisons du non déroulement du match entre HC Hendou -JS Tademaït en catégorie U 19 à Tirsatine. Noté

-Lettre de CSA/ASCOuaguenoun nous demandant la programmation en jeunes catégories le samedi10-11-2018. Noté

-Lettre de CSA/ OTizi Gheniff nous demandant les raisons de leurs absences pour la rencontre contre le CA Freha. Noté

-Rapport de l'arbitre AIT AMER IDRIS nous informant du non déroulement de la rencontre O Makouda- ESNI du 30-11-2018. Noté

- Rapport de l'arbitre MR MOUKHTARI TOUFIK nous informant des raisons du non déroulement de la rencontre U19 entre O Bouzeguene-O Mkira du 10-11-2018. Noté
- Lettre du CSA/US Ikhelouiene nous informant des raisons du non déroulement de leurs rencontres en jeunes catégories du 20-11-2018 face à IRB Yakourene. Noté
- Rapport de M.Terrah nous informant des raisons de l'arrêt de la rencontre entre le FC Betrouna et l'US Ikhelouiene du 03/11/2018. Noté.
- Rapport du CSA/USB nous informant des raisons du non déroulement de la rencontre USB-ESA et copie de la réquisition des services de sécurité pour la dite rencontre. Noté
- Rapport de l'arbitre Hamid Mohamed nous informant des raisons du non déroulement OB—OMK en U15 à Tirsatine. Noté
- Lettre de la FAF nous informant de la non exigence de l'Échocardiographie à la délivrance des licences pur la saison 2019-2020 .Noté
- Lettre du président de l'APC de Tizirt nous demandant de ne pas programmer des rencontres au stade de Tizirt pour la journée du 10/11/2018. Noté
- Rapport de l'arbitre Hamoudi Zahir A/S du non déroulement des rencontres en caegorie U19 et U15 entre le HCA et la JS Tadmaït .Noté
- Rapport de l'arbitre Oukrine Hichem A/S du non déroulement de la rencontre en U17 ente le HCA et la JS Tadmaït.

➤ **Courrier Départ :** - Néant

## II- AFFAIRES

### SENIORS :

#### Affaires n° 04/CW/S / Rencontre USB –ESA du 30/10/2018 à Tizi-Rached .

Après lecture de la feuille de match

Après lecture du rapport de l'arbitre

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu en l'absence du service d'ordre

Attendu que le justificatif présenté par l'équipe de l'USB pour justifier la réquisition ne peut être assimilé à cette dernière (Non réglementaire)

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de l'USB qui perd par trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de l'ESA sur le score de trois buts à zéro et la qualification au prochain tour de la coupe de wilaya (Article 50 des RG).

**Affaire n° 05/S/CH : Rencontre CAF – OTG du 03/11/2018 à Freha**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu en l'absence De l'O Tizi Gheniff .

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de l'OTG qui perd par trois buts a zéro pour en attribuer le gain à l'équipe du CAF sur le score de trois buts à zéro .

Défalcation de trois points pour l'équipe de l'OTG et une amende de 5.000,00 DA

**Affaire n° 06/S/CH : Rencontre ESA–USTIR du 03/11/2018 à Ait Aissa Mimoun**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu a cause de l'absence du Médecin

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de l'ESA qui perd par trois buts a zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de l'US Tiritine sur le score de trois buts à zéro.

Une amande de 3.000, 00 DA pour l'équipe de l'ES Ait Ouaneche

**Affaire n° 07 /S/CH/ Rencontre FC Betrouna – US Ikhelouiene du 03/11/2018 à Oukil Ramdane**

Après lecture de la feuille de match

Après lecture du rapport de l'arbitre

Après lecture du rapport du commissaire au match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu a cause de l'impraticabilité du terrain

Pour ces motifs, la commission décide :

March à redésigner

**Affaire n° 08 /S/CH/ Rencontre NAR-CRBM du 03/11/2018 à Oukil Ramdane**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que les deux équipes étaient présentes à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu a cause de l'impraticabilité du terrain

Pour ces motifs, la commission décide

March à redésigner (Art 151 des RG)

**Affaire n° 09/S/CH/ Rencontre USMIZ - CSDO du 03/11/2018 à Mizrana**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que les deux équipes étaient présentes à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu a cause de l'impraticabilité du terrain

Pour ces motifs, la commission décide

March à redésigner (Art 151 des RG)

**Affaire n° 10/S/CH/ Rencontre CSIF-USKAM du 03/11/2018 à Tizirt**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que les deux équipes étaient présentes à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu a cause de l'impraticabilité du terrain

Pour ces motifs, la commission décide :

March à redésigner (Art 151 des RG)



**JEUNES****Affaire 01/U19/CW/ Rencontre US Tirimtine –JS Ait Anane du 01/11/2018 à D.B. Khedda**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les deux équipes étaient présentes à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause du refus du gestionnaire du stade de DBK de l'accès  
aux deux équipes

Attendu que cette situation ne relève pas de la volonté des deux équipes

Pour ces motifs, la commission décide :

March à redésigner

**Affaire 02/U19/CW/ Rencontre IRB Yakourene –US Ikhelouiene du 02/11/2018 à Yakourene**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe de l'US Ikhelouiene

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de l'US Ikhelouiene qui perd par trois buts à zéro pour en  
attribuer le gain à l'équipe de l'IRB Yakourene sur le score de trois buts à zéro et la qualification pour le  
prochain tour.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe de l'US Ikhelouiene (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 03/U19/CW/ Rencontre JSTT-OTM du 02/11/2018 à Freha**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence du comité de vigilance

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de la JS tala Tegana qui perd par trois buts à zéro pour en  
attribuer le gain à l'équipe de l'O Taourirt Mokrane sur le score de trois buts à zéro et la qualification  
pour le prochain tour.

Une amende de 5.000, 00DA pour l'équipe de la JS Tala Tegana

**Affaire 04/U19/CW/ Rencontre JSC Ouacifs –FC Ath Yenni du 01/11/2018 à Ouadhias**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe du FC Ath Yenni

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe du FC Ath Yenni qui perd par trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de la JSC Ouacifs sur le score de trois buts à zéro et la qualification pour le prochain tour.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe du FC Ath Yenni (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 05/U19/CW/ Rencontre CSDO –JSAYM du 01/11/2018 à Tikobaine**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe de la JS Ait Yahia Moussa

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de la JS Ait Yahia Moussa qui perd par trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de CS Djebba Ouaguenoun sur le score de trois buts à zéro et la qualification pour le prochain tour.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe de la JS Ait Yahia Moussa (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 06/U19/CW/ Rencontre ONY-ESNI du 01/11/2018 à L.N. Irathen**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe de l'ES Nath Irathen Moussa

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de l'ES Nath Irathen qui perd par trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de l'O Nath Yirathen sur le score de trois buts à zéro et la qualification pour le prochain tour.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe de l'ES Nath Irathen (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 07/U19/CW/ Rencontre O Bouzeguene-O Mkira du 01/11/2018 à Azazga**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les deux équipes étaient présentes à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause du refus du gestionnaire du stade de Tirsatine de l'accès aux deux équipes

Attendu que cette situation ne relève pas de la volonté des deux équipes

Pour ces motifs, la commission décide :

March à redésigner

**Affaire 08/U19/CW/ Rencontre HCA-JST du 03/11/2018 à Azazga**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe Du HC Azazga

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe du HC Azazga qui perd par trois buts à zéro et l'élimination de la coupe de wilaya .

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe du HC Azazga (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 09/U19/CW/ Rencontre HCA-JST du 03/11/2018 à Azazga**

Après lecture de la feuille de match

Après lecture du rapport de l'arbitre

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe de la JS Tadmait

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de la JS Tadmait qui perd par trois buts à zéro et l'élimination de la coupe de wilaya.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe de la JS Tadmait (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 01/U17/CW/ Rencontre IRB Yakourene –US Ikhelouiene du 02/11/2018 à Yakourene**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe de l'US Ikhelouiene

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de l'USIkhelouiene qui perd par trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de l'IRB Yakourene sur le score de trois buts à zéro et la qualification pour le prochain tour.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe de l'US Ikhelouiene (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 02/U17/CW/ Rencontre O Bouzeguene-O Mkira du 01/11/2018 à Azazga**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les deux équipes étaient présentes à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause du refus du gestionnaire du stade de Tirsatine de l'accès aux deux équipes

Attendu que cette situation ne relève pas de la volonté des deux équipes

Pour ces motifs, la commission décide

Match à redésigner

**Affaire 03/U17/CW/ Rencontre CSDO –JSAYM du 01/11/2018 à Tikobaine**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe de la JS Ait Yahia Moussa

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de la JS Ait Yahia Moussa qui perd par trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de CS Djebba Ouaguenoun sur le score de trois buts à zéro et la qualification pour le prochain tour.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe de la JS Ait Yahia Moussa (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 04/U17/CW/ rencontre ONY-ESNI du 01/11/2018 à L.N.Irathen**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'effectif réduit de l'équipe de l'ES Nath Irathen

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de l'ES Nath Irathen sur un score de trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de l'O Nath Irathen sur un score de trois buts à zéro et une qualification au prochain tour de la coupe de Wilaya.

Une amende de 5.000, 00DA pour l'équipe de l'ES Nath Irathen (Art 49 des RG)

**Affaire 05/U17/CW/ rencontre CA Freha –IRBSET du 03/11/2018 à L.N.Irathen**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'effectif réduit de l'équipe de l'IRB Souk El Tenine

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de l'IB Souk El Tenine sur un score de trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe du CA Freha sur un score de trois buts à zéro et une qualification au prochain tour de la coupe de Wilaya .

Une amende de 5.000, 00DA pour l'équipe de l'IRB Souk El Tenine (Art 49 des RG)

**Affaire 06/U17/CW/ Rencontre HCA-JST du 03/11/2018 à Azazga**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe Du HC Azazga

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe du HC Azazga qui perd par trois buts à zéro et l'élimination de la coupe de wilaya .

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe du HC Azazga (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 07/U17/CW/ Rencontre HCA-JST du 03/11/2018 à Azazga**

Après lecture de la feuille de match

Après lecture du rapport de l'arbitre

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe de la JS Tadmait

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de la JS Tadmait qui perd par trois buts à zéro et l'élimination de la coupe de wilaya.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe de la JS Tadmait (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 08/U17/CW/ Rencontre JSC Ouacifs –FC Ath Yenni du 01/11/2018 à Ouadhias**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe du FC Ath Yenni

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe du FC Ath Yenni qui perd par trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de la JSC Ouacifs sur le score de trois buts à zéro et la qualification pour le prochain tour.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe du F

C Ath Yenni (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 01/U15/CW/ Rencontre IRB Yakourene –US Ikhelouiene du 02/11/2018 à Yakourene**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe de l'US Ikhelouiene

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de l'USIkhelouiene qui perd par trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de l'IRB Yakourene sur le score de trois buts à zéro et la qualification pour le prochain tour.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe de l'US Ikhelouiene (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 02/U15/CW/ Rencontre O Bouzeguene-O Mkira du 01/11/2018 à Azazga**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les deux équipes étaient présentes à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause du refus du gestionnaire du stade de Tirsatine de l'accès aux deux équipes

Attendu que cette situation ne relève pas de la volonté des deux équipes

Pour ces motifs, la commission décide

March à redésigner

**Affaire 03/U15/CW/ Rencontre CSDO –JSAYM du 01/11/2018 à Tikobaine**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe de la JS Ait Yahia Moussa

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de la JS Ait Yahia Moussa qui perd par trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de CS Djebba Ouaguenoun sur le score de trois buts à zéro et la qualification pour le prochain tour.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe de La JS Ait Yahia Moussa (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 04/U15/CW/ Rencontre USTA-EDEM du 01/11/2018 à Ait Aissa Mimoun**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'effectif réduit de l'équipe de l'E Draa El Mizan

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de l'E Draa El Mizan sur un score de trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de l'US Tala Athmane sur un score de trois buts à zéro et une qualification au prochain tour de la coupe de Wilaya.

Une amende de 5.000, 00DA pour l'équipe de l'E Draa El Mizan (Art 49 des RG)

**Affaire 05/U15/CW/ Rencontre ONY –ESNI du 01/11/2018 à LN Irathen**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'effectif réduit de l'équipe de l'ES Nath Irathen

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de l'ES Nath Irathen sur un score de trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de l'US Tala Athmane sur un score de trois buts à zéro et une qualification au prochain tour de la coupe de Wilaya.

Une amende de 5.000, 00DA pour l'équipe de l'ES Nath Irathen (Art 49 des RG)

**Affaire 06/U15/CW/ Rencontre JSC Ouacifs –FC Ath Yenni du 01/11/2018 à Ouadhias**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe du FC Ath Yenni

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe du FC Ath Yenni qui perd par trois buts à zéro pour en attribuer le gain à l'équipe de la JSC Ouacifs sur le score de trois buts à zéro et la qualification pour le prochain tour.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe du FC Ath Yenni (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 07/U15/CW/ Rencontre HCA-JST du 03/11/2018 à Azazga**

Après lecture de la feuille de match

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe Du HC Azazga

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe du HC Azazga qui perd par trois buts 0 zéro et l'élimination de la coupe de wilaya.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe du HC Azazga (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)

**Affaire 08/U15/CW/ Rencontre HCA-JST du 03/11/2018 à Azazga**

Après lecture de la feuille de match

Après lecture du rapport de l'arbitre

Attendu que les arbitres officiellement désignés étaient présents à l'heure et lieu de la rencontre

Attendu que la rencontre n'a pas eu lieu pour cause d'absence de l'équipe de la JS Tadmait

Pour ces motifs, la commission décide

Match perdu par pénalité pour l'équipe de la JS Tadmait qui perd par trois buts à zéro et l'élimination de la coupe de wilaya.

Une amende de 30.000, 00DA pour l'équipe de la JS Tadmait (Envoi FAF N° 86 du 24/01/2018)



**III- HOMOLOGATIONS DES RESULTATS****Honneur (5<sup>ème</sup> Journée)**

Rencontres		Score		observations
FCO	JSCO	02	00	
KCT	OTM	01	02	
CAF	OTG	-	-	Affaire
ESAY	EDEM	02	03	
NAR	CRBM	--	-	MNJ
ASCO	JSB	00	03	
RCB	ACY	02	01	

Exempt : DC BOGHNI**HONNEUR (MISE À JOUR DE LA 2<sup>ème</sup> JOURNÉE)**

Rencontres		Score		observations
KCT	JSCO	04	00	

**Pré-honneur (3<sup>ème</sup> Journée)****Groupe A**

Rencontres		Score		Observations
ONY	USTIM	01	01	
USDS	JSTT	01	03	
OM	ESNI			MNJ
USMIZ	CSDO			MNJ
USKAM	CSIF			MNJ

**Pré-honneur (3<sup>ème</sup> Journée)****Groupe B**

Rencontres		Score		Observations
OCM	USB	00	01	
USSB	HCA	03	02	
FCB	USIK	00	00	
USTA	OTL	03	00	
AYUS	JSD	01	01	

**Pré-honneur (3<sup>ème</sup> Journée)****Groupe C**

Rencontres		Score		Observations
ASAB	FCA	02	01	
JSAYM	CSIH	00	01	
JST	RCIM	01	00	
ESA	USTIR			MNJ
Exempt :				

**HOMOLOGATIONS RESULTATS DU TOUR PRELIMINAIRE JEUNES**

<u>CLUBS</u>	<u>U19</u>	<u>U17</u>	<u>U15</u>	<u>OBSERVATIONS</u>
JSCO-FCAY	MNJ	MNJ	MNJ	
USTA-EDEM	02-06		00-03	
CRBM-OTL	01-02	05-00	03-00	
CSIH-ACY	01-09	00-07	02-01	
USTIR-JSA	MNJ	09-00	07-00	
USB-RCB	01-00	01-01	06-01	<u>04-01 U17 (USB)</u>
OB-OMK	MNJ	MNJ	MNJ	
CAF-IRBSET	00-01	MNJ	03-01	
USTIM-OSM	09-00	07-01	02-02	<u>02-00 U15 (USTIM)</u>
JSTM-USDS	04-02	00-09	00-01	
FCB-ASCO	02-02	01-02	02-03	<u>05-04 U19 (FCB)</u>
EST-NAR	05-00	12-00	10-01	
JSELK-OCAZ	00-01	02-03	01-02	
ONY-ESNI	MNJ	MNJ	MNJ	
JSTT-OTM	MNJ	02-00	01-00	
HCA-JST	MNJ	MNJ	MNJ	
CSDO-JSAYM	MNJ	MNJ	MNJ	
OTG-DCB	00-02	02-01	02-02	04-02 U15 (OTG)
CSIF-OM	02-02	00-03	01-02	04-02 (CSIF)
RCI-ESAY	02-00	03-04	01-01	01-03U15
FCA-ESA	00-14	04-00	06-00	
ASAB-FCO	00-00	03-01	00-01	05-04 (ASAB)
IRBY-USI	MNJ	MNJ	MNJ	
AYUS-OCAF	00-04	01-09	00-03	

2018-2019

## • COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

Séance du **05/11/2018** B.O N° **06**

### IV-PROGRAMMATION

#### 7<sup>ème</sup> JOURNÉE HONNEUR ET 5<sup>ème</sup> JOURNÉE PRÉ-HONNEUR ET MISE À JOUR: PRÉHONNEUR

#### Honneur 7<sup>ème</sup> journée

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

<u>Lieux</u>	<u>Rencontres</u>		<u>Cat.</u>	<u>Heure</u>
O.RAMDANE	NAR	JSB	S	15H00
D.EL MIZAN	EDEM	DCB	S	15h00
OUADHIAS	FCO	OTM	S	15H00
TIKOBAINÉ	ASCO	ACY	S	15H00
AIT MAHMOUD	KCT	CAF	S	15H00
AIT BOUADOU	ESAY	CRBM	S	15H00

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

<u>Lieux</u>	<u>Rencontres</u>		<u>Cat.</u>	<u>Heure</u>
O. RAMDANE	RCB	OTG	S	15H00

Exempt : JSCO

**Pré-honneur Groupe A (5<sup>ème</sup> journée)****SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018**

<u>Lieux</u>	<u>Rencontres</u>		<u>Cat.</u>	<u>Heure</u>
L.N.IRATHEN	ONY	JSTT	S	15H00
TIGZIRT	CSIF	OM	S	15H00
TIMIZART	USTIM	CSDO	S	15H00
MIZRANA	USMIZ	ESNI	S	15H00
MEKLA	USDS	USKAM	S	15H00

**Pre-honneur Groupe B (5<sup>ème</sup> journée)****VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018**

<u>Lieux</u>	<u>Rencontres</u>		<u>Cat.</u>	<u>Heure</u>
TIGZIRT	OCM	HCA	S	15H00
L.N.IRATHEN	AYUS	USIKH	S	15H30

**SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018**

<u>Lieux</u>	<u>Rencontres</u>		<u>Cat.</u>	<u>Heure</u>
TIKOBAINE	USTA	FCB	S	15H00
O.RAMDANE	USB	JSD	S	10H00
O.RAMDANE	USSB	OTL	S	12H30

**Pre-honneur Groupe C (5<sup>ème</sup> journée)****VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018**

<u>Lieux</u>	<u>Rencontres</u>		<u>Cat.</u>	<u>Heure</u>
TADMAIT	JST	JSAYM	S	15H00
O.RAMDANE	JSTM	RCI	S	10H00

**SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018**

<u>Lieux</u>	<u>Rencontres</u>		<u>Cat.</u>	<u>Heure</u>
FRIKAT	FCA	USTIR	S	15H00
A-A-MIMOUN	ESA	CSIH	S	15H00

**Exempt : AS AIT BOUADOU****PROGRAMMATION : CATEGORIES JEUNES 2<sup>ème</sup> JOURNEE-LES 16-17 NOVEMBRE****GROUPE 1****VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018**

<b>L I E U</b>	<b>RENCONTRE</b>		<b>CAT.</b>	<b>HEURE</b>
AIT BOUADOU	ASAB	EDEM	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
TIZI GHENIFF	OTG	FCO	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00

**GROUPE 1**

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE		CAT	HEURE
TZI GHENIFF	OMK	DCB	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
OUACIFS	FCAY	JSAYM	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00

Exempt : ES Assi Youcef**GROUPE 2**

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE		CAT	HEURE
A.Y.MOUSSA	USTir	FCB	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
BOGHNI	OSM	FCA	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00

**GROUPE 2**

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE		CAT	HEURE
A.Y.MOUSSA	JSA	ESA	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
TADMAIT	JST	JSTM	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00

Exempt : IRB Souk El Tenine

**GROUPE 3**

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE		CAT	HEURE
MAKOUDA	USB	JSCO	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
TIKOBAINÉ	USTA	JSB	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
A.A.MIMOUN	USIkh	RCI	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
MEKLA	CRBM	NAR	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00

**GROUPE 3**

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE		CAT	HEURE
MAKOUDA	CSIH	RCB	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00

**GROUPE 4**

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE		CAT	HEURE
FREHA	USSB	KCT	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
L.N.IRATHEN	ONY	AYUS	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00



**GROUPE 4**

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE		CAT	HEURE
A.A.MIMOUN	OTL	USDS	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
FREHA	CAF	USKAM	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00

Exempt . ES Nath Irathen**GROUPE 5**

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE		CAT	HEURE
TIGZIRT	CSIF	JSTT	U-19	9H30
			U-17	11H30
			U-15	13H00
TIMIZART	USTIM	JSEK	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00

**GROUPE 5**

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE		CAT	HEURE
TIGZIRT	EST	ASCO	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
MIZRANA	USMIZ	OCM	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00

Exempt : US Cherif Ihoudoussene

**GROUPE 6**

VENDREDI 16 NOVEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE		CAT	HEURE
TIZI RACHED	JSD	IRBY	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
MIZRANA	OCAF	OM	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
TIKOBAINÉ	CSDO	OB	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00

**GROUPE 6**

SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

LIEU	RENCONTRE		CAT	HOR
TIRSATINE	OCAZ	OTM	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00
YAKOURENE	ACY	HCA	U-19	09h30
			U-17	11h30
			U-15	13h00



# • DIRECTION TECHNIQUE WILAYA

Séance du **05/11/2018** B.O N° **06**

## Compte-Rendu de la Réunion de Travail

### DTR- DTW

### Sidi Moussa du : 04/11/2018

Etaient Présents :

- Mr DAHMANE Badredine	DTR
- Mr AMAROUCHE Malek	Chargé de formation
- Mr BENKHOUKHA Allal	Coordinateur des sélections
- MR TONKIN Karim	DTW Boumerdes
- Mr REZOUG Rabah	DTW Bouira
- Mr AZZEDINE	DTW Alger
- Mr KADRI Ali	DTW Tizi-Ouzou

### - **ORDRE DU JOUR**

- 1- Information
- 2- Finalisation du plan d'action DTR
- 3- Statistiques : Entraîneurs – Joueurs – Terrains
- 4- Programme des stages fédéraux
- 5- Dates des journées pédagogiques
- 6- Divers

Après une brève allocution de bienvenue à l'ensemble des présents venus de diverses wilaya, le DTR officialise l'ouverture du stage DEF3 d'Alger 2<sup>ème</sup> groupe.

#### 1- **Information :**

Le directeur technique régional d'Alger fait lecture des points traités lors de la réunion du 30//31/10/2018 à Blida regroupant les DTR et la tutelle DTN

### LE PROJET DE LA FORMATION

#### Les académies de fédération :

- L'opération des prospections et détections des jeunes talents doit être permanente à tous les niveaux (quartier, école, association, clubs et aussi des éléments non structurés)
- En collaboration avec les espagnols affectés par la fédération, les membres de la commission technique ont pour mission de prospector large afin de présenter un échantillon conséquent pour finaliser l'opération.

- Reprise des éléments des sélections régionales en 2018. U15 – U17
- Jeunes talents ciblés dans les tranches d'âge suivantes = (2004-2005-2006-2007)
- Identification d'Ecoles de football.
- Journées d'études et évaluation des écoles.
  - Une salle avec disponibilité d'Internet.
  - Un DATA-SHOW
  - Evaluation technique de groupe de jeunes.

#### **Programme de formation des cadres techniques :**

- la DTN autorise la reprise des candidats stagiaires ayant introduit un recours auprès de tutelle
- Les nouvelles conditions d'accès au DFE 3 :
  - Postulant avec diplôme de 1<sup>er</sup> degré
  - Un universitaire licencié en EPS
  - Un entraîneur diplômé DFE 2 (01 année d'exercice dans un club).
  - Licence d'entraîneur faisant foi
  - Attestation délivrée par la D.T.W.
- L'ouverture du stage :
  - Présentation d'un dossier complet.
  - Envoi du bilan moral et financier avec pièces comptables dans la semaine.

#### **Programme de stage L.W. Tizi-Ouzou :**

Décembre	:	DFE 2 ..... 2 <sup>eme</sup> Groupe.
Janvier	:	DFE 1 ..... S2.
Mars	:	DEF2 ..... S2.

#### **Journées pédagogiques :**

- 06-11-2018 : Journées pédagogiques (Thème : Arbitrage – Rapport de stagiaire).
- 24-11-2018 : Journées pédagogiques (Entraîneur U13).
- 04-12-2018 : Journées pédagogiques (Journée d'étude et évaluation technique).

#### **Sélections de Wilaya :**

##### 1<sup>ère</sup> journée de championnat d'Inter-wilaya.

- Date : 23.11.2018
- Lieu : BOUMERDES.
- S.W. BOUMERDES ≠ S.W Tizi-Ouzou.
- S.W. BOUIRA ≠ S.W. ALGER.
- Exempt : S.W. BEJAIA.

##### 2<sup>ème</sup> journée de championnat d'Inter- wilaya.

- Date : 30.12.2018 --- Lieu : Tizi-Ouzou.
- S.W. Tizi-Ouzou ≠ S.W ALGER.
- S.W. BEJAIA ≠ S.W. BOUIRA.
- Exempt : S.W. BOUMERDES.

2018/2019

## • COMMISSION DE DISCIPLINE

- Etaient présents : M<sup>r</sup> HACHEROUF ABDENOUR  
M<sup>r</sup> SAAD AMAR  
M<sup>r</sup> CHERIGUI AMAR

- Ordre du jour :

- *Exploitation des F.M de la 5<sup>eme</sup> journée Honneur des 02 et 03/11/2018*

Séance du **05/11/2018** B.O N° **06**

AFFAIRE N°28: RENCONTRE ASCO-JSB DU 02/11/2018 A TIKOBAINÉ				
ALLAM	DAHMANE	93000045	ASCO	AVERTI POUR A.J
MADANI	AHMED	96000040	ASCO	AVERTI POUR J.D
OUAICHE	MERZOUK	92000028	JSB	AVERTI POUR J.D
KOUCHIH	OUAIL	97000225	JSB	AVERTI POUR J.D
AFFAIRE N°29: RENCONTRE RCB-ACY DU 02/11/2018 A TIZI OUZOU				
MEFTALI	RAFIK	90000037	RCB	AVERTI POUR A.J
ADJAZ	YOUNGHEURTHENE	88000024	RCB	AVERTI POUR A.J
AIT AMER	AMOKRANE	97000148	ACY	<b>1M/F + 1000 DA</b> POUR CD
LEBSIR	YANES	95000036	ACY	AVERTI POUR J.D

2018/2019

## • COMMISSION DE DISCIPLINE

- Etaient présents : M<sup>r</sup> HACHEROUF ABDENOUR  
M<sup>r</sup> SAAD AMAR  
M<sup>r</sup> CHERIGUI AMAR

- Ordre du jour :

- *Exploitation des F.M (3<sup>eme</sup> journée) des 02 et 03/11/2018*  
*Pré-honneur / Groupes: A, B et C*

Séance du 05/11/2018 B.O N° 06

### GROUPE : A

AFFAIRE N°08: RENCONTRE ONY-USTIM DU 02/11/2018 A LARBA NATH IRATHEN				
APRES LECTURE DE LA FEUILLE DE MATCH ET ETUDE DU RAPPORT DU CSA/ONY				
LA COMMISSION DECIDE:				
DOUFENE	MOHAND	94000125	ONY	SUSPENDU JUSQU'A COMPLEMENT D'INFORMATIONS.
MOULOUDJ	KARIM	98000127	ONY	AVERTI POUR A.J
YAHIAOUI	ALI	98000139	ONY	AVERTI POUR J.D
YOUSFENE	BOUDJEMA	94000094	USTIM	AVERTI POUR A.J
BOUNSIAR	LOUNIS	93000084	USTIM	AVERTI POUR A.J
AFFAIRE N°09: RENCONTRE USDS-JSTT DU 02/11/2018 A MEKLA				
HADDOUCHI	HAKIM	91000137	USDS	AVERTI POUR J.D

### GROUPE : B

AFFAIRE N°10: RENCONTRE OCM-USB DU 02/11/2018 A TIGZIRT				
SEDKI	ATHMANE	92000033	OCM	AVERTI POUR J.D
OUGUEMAT	OMAR	95000155	USB	AVERTI POUR A.J
AFFAIRE N°11: RENCONTRE USSB-HCA DU 02/11/2018 A TIZI OUZOU				
AMALOU	FARES	95000059	USSB	AVERTI POUR A.J
BENTOUATI	SOFIANE	97000066	USSB	AVERTI POUR J.D
TAKALI	FAROUK	97000249	USSB	AVERTI POUR A.J
SAHLI	YAMINE	98000087	HCA	AVERTI POUR A.J
AFFAIRE N°12: RENCONTRE USTA-OTL DU 03/11/2018 A TIKOBAIN				
APRES LECTURE DE LA FEUILLE DE MATCH ET ETUDE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AU MATCH				
LA COMMISSION DECIDE:				
MAHIOUT	ELIAS	86000074	OTL	HUIT (08) MATCHS FERMES DE SUSPENSION + 5.000 DA POUR TENTATIVE D'AGRESSION ENVERS ARBITRE ASSISTANT. (Art 120)

ZINE	NABIL	97000016	USTA	AVERTI POUR A.J
IAMRACHE	RABAH	82000020	USTA	AVERTI POUR J.D
<b>AFFAIRE N°13: RENCONTRE AYUS-JSD DU 01/11/2018 A LARBA NATH IRATHEN</b>				
OUHAMAMMED	BOUKHALFA	90000021	AYUS	<b>1M/F + 1000 DA</b> POUR CD
BENBELKACEM	YANIS	96000175	AYUS	AVERTI POUR A.J
HASSANI	FAREDJ	99000610	AYUS	AVERTI POUR A.J
NAIT LAZIZ	FOUAD	95000005	JSD	AVERTI POUR J.D
MAHIOUS	MOHAND AREZKI	96000020	JSD	AVERTI POUR J.D
BEN SI SAID	DAHMANE	97000207	JSD	AVERTI POUR J.D
OULD SI SAID	SOFIANE	90000012	JSD	AVERTI POUR J.D
BENHAMLAT	HOCINE	94000001	JSD	AVERTI POUR A.J
UNE AMENDE DE <b>500 DA</b> EST INFLIGEE A LA <b>JSD</b> POUR CONDUITE INCORRECTE DE L'EQUIPE				

**GROUPE : C**

<b>AFFAIRE N°08: RENCONTRE ASAB-FCA DU 02/11/2018 A AIT BOUADDOU</b>				
APRES LECTURE DE LA FEUILLE DE MATCH ET ETUDE DU RAPPORT DU CSA/FCA LA COMMISSION DECIDE:				
LEKADIR	GHILES	97000013	ASAB	AVERTI POUR J.D
AMMAM	MAHIEDDINE	<b>P/CSA</b>	FCA	<b>SUSPENDU JUSQU'A AUDITION</b>
FERHI	KOCEILA	97000149	FCA	AVERTI POUR J.D
GHEMDANE	YOUCEF	92000089	FCA	AVERTI POUR J.D
<b>AFFAIRE N°09: RENCONTRE JSAYM-CSIH DU 02/11/2018 A AIT YAHIA MOUSSA</b>				
KACI	FERHAT	90000130	JSAYM	AVERTI POUR J.D
UNE AMENDE DE <b>5.000 DA</b> EST INFLIGEE A L'EQUIPE <b>JSAYM</b> POUR ABSENCE DE L'ENTRAINEUR (Art.53, alinéa 2)				
<b>AFFAIRE N°10: RENCONTRE JST-RCI DU 02/11/2018 A TADMAIT</b>				
APRES LECTURE DE LA FEUILLE DE MATCH ET ETUDE DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AU MATCH LA COMMISSION DECIDE:				
AIT BRAHIM	HANI	96000028	RCI	AVERTI POUR A.J
BELGAID	REZKI	91000037	JST	AVERTI POUR CAS
BOULAHIA	ALI	83000016	JST	AVERTI POUR CAS
FEKID	AHCENE	95000230	JST	AVERTI POUR J.D
<b>AVERTISSEMENT + 2500 DA</b> A L'EQUIPE DE LA <b>JST</b> POUR MAUVAISE ORGANISATION DE LA RENCONTRE (1 <sup>ere</sup> infraction) (Art.131)				

**CONVOCACTION -1-**

*Monsieur AMMAM Mahieddine, président du CSA/FCA, est convoqué à la séance de la commission de discipline prévue pour lundi 12-11-2018 à 17 heures.*

**CONVOCACTION -2-**

*Les arbitres de la rencontre ONY-USTIM du 02-11-2018 à Larbaa Nath Irathen sont convoqués à la séance de la commission de discipline prévue pour lundi 12-11-2018 à 16 heures.  
Messieurs Djadane, Hamzi et Deghoul*

2018/2019

# • COMMISSION DE DISCIPLINE

- Etaient présents : M<sup>r</sup> HACHEROUF ABDENOUR  
M<sup>r</sup> SAAD AMMAR  
M<sup>r</sup> CHERIGUI AMAR

- Ordre du jour :

➤ Exploitation des F.M COUPE DE WILAYA -Jeunes- Tour préliminaire des 01- 02-03/11/2018

Séance du 06/11/2018 B.O N° 06

U19				
<b>AFFAIRE N°01: RENCONTRE AYUS-OCAF DU 02/11/2018 A L.N.I.</b>				
BELLIL	CHABANE	00000749	AYUS	Averti pour A.J
AIT MOHAND	FERHAT	00000502	AYUS	Averti pour C.A.S
AKSIL	ALI	00000246	OCAF	Averti pour J.D
<b>AFFAIRE N°02: RENCONTRE USB-RCB DU 03/11/2018 A MEKLA.</b>				
KOURAT	YOUNES	02000650	USB	Averti pour A.J
BERKANI	ANIS	00000629	USB	Averti pour A.J
TOUDEFT	ALI	01000420	RCB	Averti pour A.J
<b>AFFAIRE N°03: RENCONTRE CAF-IRBSET DU 03/11/2018 A FREHA.</b>				
IGUER	JUBA	01000047	CAF	Averti pour J.D
BELKACEMI	GHILES	01000159	IRBSET	Averti pour J.D
MOUSSI	AIMENE	01000160	IRBSET	Averti pour J.D
<b>AFFAIRE N°04: RENCONTRE RCI-ESAY DU 01/11/2018 A MAKOUDA.</b>				
AZZOUG	RAYANE AMAR	02000335	RCI	Averti pour J.D
SALI	JUGURTHA	00000484	RCI	Averti pour A.J
SI AHMED	TAHAR	01000656	ESAY	Averti pour J.D
<b>AFFAIRE N°05: RENCONTRE CSI-OM DU 02/11/2018 A MAKOUDA.</b>				
ARAR	ABDELBASET	03000746	OM	Averti pour A.J
LAKEHAL	GAYA	01000598	OM	Averti pour J.D
OUZIR	ALI	01000953	CSI	Averti pour J.D
IHADADEN	MASSINISSA	03001095	CSI	Averti pour A.J
<b>AFFAIRE N°06: RENCONTRE JSEK-OCA DU 02/11/2018 A TIGZIRT.</b>				
IGOUDJILENE	ADEL	01000283	JSEK	Averti pour A.J
MEKHLEF	AREZKI	01000284	JSEK	Averti pour A.J
IOUSSAIDENE	MOHAND	01000929	OCA	Averti pour J.D
DAHOUMANE	SAMY	00000791	OCA	Averti pour A.J
<b>AFFAIRE N°07: RENCONTRE EST-NAR DU 01/11/2018 A TIGZIRT.</b>				
RABIA	ANIS	00000523	NAR	Averti pour J.D
<b>AFFAIRE N°08: RENCONTRE ASAB-FCO DU 01/11/2018 A AIT BOUADOU.</b>				
HAMMAR	M'HAMED	01000522	ASAB	Averti pour A.J
BOUDJEMA	ZINEDINE	00000127	ASAB	Averti pour J.D
BOUAMARA	BELKACEM	01000445	ASAB	Averti pour J.D
DJABALI	SADEK	02000816	FCO	Averti pour J.D



**AFFAIRE N°09: RENCONTRE USTIM-OSM DU 03/11/2018 A TIMIZART.**

ABARAB	YOUNES	0000275	USTIM	Averti pour J.D
KHIDER	SAMIR	0000844	USTIM	Averti pour A.J
GUEZOU	MEZIANE	01000700	OSM	Averti pour A.J

**AFFAIRE N°10: RENCONTRE JSTM-USDS DU 01/11/2018 A TIZI-RACHED.**

HAMI	AMINE	00000820	JSTM	Averti pour CAS
HALLOUANE	RAMY	02000462	JSTM	Averti pour CAS
MAKRI	MEEZOUK	00000823	JSTM	Averti pour CAS
BOUAZIZ	ATHMANE	01000558	USDS	Averti pour J.D
LARBI	SEDIK	00000217	USDS	Averti pour CAS
TOUTOU	AMINE	00000428	USDS	Averti pour A.J

**AFFAIRE N°11: RENCONTRE USTA-EDEM DU 01/11/2018 A A.A.MIMOUN.**

BELMAHDI	NABIL	00000396	EDEM	Averti pour A.J
BOUZOUAGH	KHALED	00000728	EDEM	Averti pour A.J
AMEZIANE	AHCENE	00000410	EDEM	Averti pour A.J
MOULA	AMINE	01000457	USTA	Averti pour J.D

**AFFAIRE N°12: RENCONTRE CRBM-OTL DU 01/11/2018 A MEKLA.**

BENDJEMAR	YUBA	01000550	OTL	Averti pour J.D
KHELOUI	YACINE	00000521	OTL	Averti pour J.D

**AFFAIRE N°13: RENCONTRE OTG-DCB DU 02/11/2018 A TIZI-GHENIFF.**

AUMAR	BILAL	01000318	OTG	Averti pour A.J
REHANE	YACINE	01000344	OTG	Averti pour J.D
IKHLEF	WALID	00000348	OTG	Averti pour A.J
ATAL	SAMIR	01000616	DCB	Averti pour A.J
MEZIANI	LYES	01000220	DCB	Averti pour A.J

**CONVOCATION**

- Monsieur AZEB Syfax, arbitre de la rencontre JSTT - OTM du 02/11/2018 à FREHA en catégorie U19 est convoqué à la séance de la commission de discipline prévue pour le mardi 13/11/2018 à 15 heures.
- Monsieur Le président de section de la JSTT est convoqué à la séance de la commission de discipline prévue pour le mardi 13/11/2018 à 16 heures 30mn.

**U17****AFFAIRE N°01: RENCONTRE RCI-ESAY DU 01/11/2018 A MAKOUDA.**

BAKIRI	KOCEILA	03000145	ESAY	1MF pour C.C.
MESSAOUDI	SAID	03000150	ESAY	Averti pour A.J
AMRANI	KARIM	02000985	ESAY	Averti pour A.J
LEKADIR	RAYANE	03000747	ESAY	Averti pour A.J
BOUAIB	CHABANE	03001134	RCI	Averti pour A.J

**AFFAIRE N°02: RENCONTRE EST-NAR DU 01/11/2018 A TIGZIRT.**

BOUDIA	MASTEN	02000257	EST	Averti pour J.D
DJEBBARA	AGHILES	03000554	NAR	Averti pour J.D
KORABI	AMAYAS	03000543	NAR	1M/F + 1000 DA POUR CD
OUANECHÉ	SLIMANE	03000546	NAR	1M/F + 1000 DA POUR CD

**AFFAIRE N°03: RENCONTRE FCA-ESA DU 03/11/2018 A FRIKAT.**

DAI	ALI	03000176	ESA	Averti pour J.D
AFFAIRE N°04: RENCONTRE JSEK-OCA DU 02/11/2018 A TIGZIRT.				
HADDAR	DJILLALI	02000227	OCA	Averti pour A.J
AFFAIRE N°05: RENCONTRE CSI-OM DU 02/11/2018 A MAKOUDA.				
IGUENANE	YOUCEF	02000277	CSI	1M/F POUR AVOIR ANNIHILER UNE OCCASION DE BUT.
ILLOUL	SOFIANE	02000952	CSI	Averti pour A.J
HAMEL	RAYANE	03000759	OM	Averti pour J.D
DERRAZ	LYES	02000609	OM	Averti pour J.D
AFFAIRE N°06: RENCONTRE USTIR-JSA DU 01/11/2018 A D.B.K.				
ADEM	RAYAN	03000984	USTIR	Averti pour J.D
AFFAIRE N°07: RENCONTRE JSTT-OTM DU 02/11/2018 A FREHA.				
OUHACHI	OMAR	03001112	JSTT	Averti pour A.J
AIDER	YACINE	03001157	JSTT	Averti pour J.D
OULD-DJOUDI	ALES	03000259	OTM	Averti pour A.J
HABES	NAZIM	03000652	OTM	Averti pour A.J
GUERS	MAHDI	03001060	OTM	Averti pour A.J
AFFAIRE N°08: RENCONTRE CRBM-OTL DU 01/11/2018 A MEKLA.				
AMIRI	BELAID	02000868	CRBM	Averti pour J.D
AFFAIRE N°09: RENCONTRE OTG-DCB DU 02/11/2018 A TIZI-GHENIFF.				
DJENADI	REMDANE ANIS	03000505	OTG	1M/F + 1000 DA POUR CD
BENNOUR	LOUNES	02000315	OTG	Averti pour A.J
TAHIR	AGHILES	02000047	DCB	Averti pour J.D
AFFAIRE N°10: RENCONTRE ASCO-FCB DU 02/11/2018 A TIKOBAINE				
ARAR	SAID	03000544	FCB	1M/F pour faute grave
OUKACI	BILLAL	03000845	FCB	Averti pour A.J
AMMOURI	YASTEN	03000120	FCB	Averti pour C.A.S
AIT AMROUS	AMOKRANE	02000623	FCB	Averti pour A.J
AIT ALI	FOUAD	02001032	ASCO	Averti pour J.D
ADJAOUD	TOUFIK	03000194	ASCO	Averti pour C.A.S
AFFAIRE N°11: RENCONTRE ASAB-FCO DU 01/11/2018 A AIT BOUADOU.				
LAMARA	YACINE	03000244	ASAB	Averti pour J.D
AREZKI	MOULOUD	02000787	ASAB	1M/F + 1000 DA POUR CD
BOUHDJAR	MASSINISSA	03000034	ASAB	1M/F + 1000 DA POUR CD

U15

AFFAIRE N°01: RENCONTRE AYUS-OCAF DU 02/11/2018 A L.N.I.

ARAB	AMRANE	05000942	AYUS	Averti pour A.J
AFFAIRE N°02: RENCONTRE OTG-DCB DU 02/11/2018 A TIZI-GHENIFF.				
DAHMANI	HAKIM	05001135	DCB	Averti pour A.J
AFFAIRE N°03: RENCONTRE RCI-ESAY DU 01/11/2018 A MAKOUDA.				
Après lecture de la F.M				
Après étude du rapport de l'arbitre La commission décide :				
MERZOUD	MAYES	05000865	RCI	Averti pour J.D
KARA	YACINE	05001092	RCI	Averti pour J.D
HASSOUNE	RAYANE	04000265	RCI	1M/F pour jeu brutal
DJAROUN	RAYANE	04000073	ESAY	1M/F pour jeu brutal
AFFAIRE N°04: RENCONTRE ASAB-FCO DU 01/11/2018 A AIT BOUADDOU				

# • COMMISSION D'ARBITRAGE

Etaients présents : MM.      ACHIR Slimane ..... Président  
    BELAID Madjid ..... Secrétaire  
    ZAI DAT Brahim ..... Membre

## Ordre du Jour

- I – Etude du courrier.
- II – Audition et audience.
- III - Divers.

Séance du **06/11/2018** B.O N° **06**

## I- ETUDE DU COURRIER :

- Demande de participation au stage d'arbitre de :
  - KACED Tarik.
- Fax parvenu de la ligue régionale, portant la liste des arbitres désignés pour le 09 et 10/11/2018, remerciement.
- Demandes de mise en disponibilité de :
  - SELIB Samir pour les journées du samedi, en raison des études accordées.
  - SEBTI Samir pour la journée du 02 /11/2018, accordé.
  - AMIRAT Ahmed pour les journées des samedis en raison des études accordées.
  - FEGHOUL Med Amar Ahmed pour les journées des vendredis en raison des études. accordées.
- Lettres parvenus de :
  - BEDRANE Hocine, demandant la désignation tout les jours de semaines, noté.
  - Rapport de SEBTI Samir au sujet de l'incident qui s'est produit entre arbitres, match RCB-ACY du 02/11/2018 Aoukil ramdane. noté.
  - CHELOUCHE Kocella au sujet de sa défection au match U17 à FREHA (JSTT-OTM), suite au décès de son oncle. noté.
  - AMICHI Nassim, informant la ligue de son succès au test physique de rattrapage.
  - MADOUI Abdelhak, demandant une tenue arbitre, ainsi que sa disponibilité les jours de semaines pour arbitrer.
  - KADI Aghiles au sujet de son engagement, regret ; L'intéressé doit fournir le formulaire d'engagement et non la fiche signalétique.
- Lettres clubs de :
  - U.S.TALA-ATHMANE, au sujet de l'arbitrage, match JSD –USTA du 27/10/2018, noté. Le nécessaire sera fait.
  - F.C.ATH ZAIM, au sujet de l'arbitrage, match ASAB-FCA du 02/11/2018 noté, le nécessaire sera fait.
- Désignations : de la journée du 09 et 10/11/2018, apparaîtrons le jeudi 08/11/2018 à partir de 18h00.